



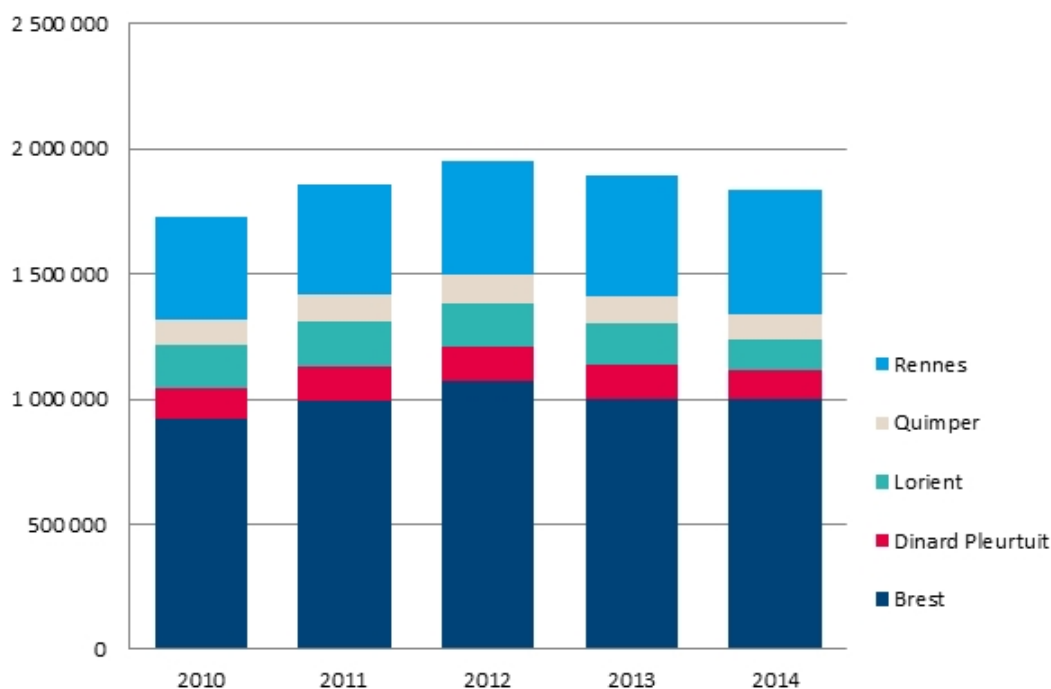
PORTS ET AÉROPORTS

La Bretagne dispose d'un maillage territorial de 8 plateformes aéroportuaires. Tout comme les ports de commerce et les ports de pêches, elles contribuent au développement économique des territoires bretons.

LES AÉROPORTS BRETONS

Les 8 aéroports bretons (Brest, Dinard-Pleurtuit, Lannion, Lorient, Morlaix, Quimper, Rennes et Saint-Brieuc) garantissent une connexion forte des territoires avec les centres de décisions nationaux et internationaux. Ils s'adaptent en permanence à l'évolution de la demande avec notamment la création de nouvelles lignes telles que Brest-Bordeaux, Brest-Montpellier ou Rennes-Porto.

Evolution du trafic passagers des principaux aéroports bretons :



Outre les trafics de 5 plateformes principales, on notera que l'aéroport de Morlaix est essentiellement destiné aux activités de maintenance aéronautique et à l'aviation d'affaires. La plateforme de Dinard-Pleurtuit exerce également une fonction de maintenance aéronautique. Les aéroports de Saint-Brieuc

Armor et de Lannion n'ont pas de liaisons régulières.

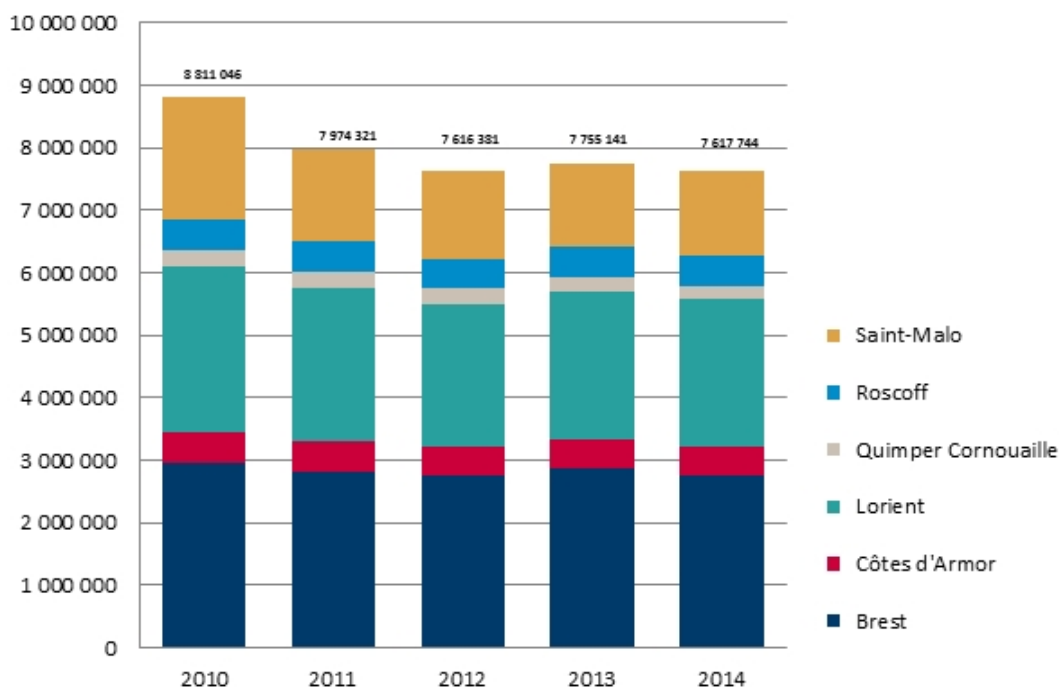
LES PORTS DE COMMERCE BRETONS

La Bretagne compte 6 ports de commerce (2 sur la Manche, 1 en Mer d'Iroise et 3 sur la façade atlantique). Les ports de Brest, Saint-Malo et Lorient sont devenus, depuis le 1er janvier 2007, propriété du Conseil Régional de Bretagne, qui a délégué aux CCI leur gestion, tout en continuant de financer leur aménagement.

L'activité des ports de commerce se divise en trafic passagers, principalement vers la Grande-Bretagne et les îles anglo-normandes, et en trafic marchandises dont 45% en ce qui concerne les marchandises diverses, 31% pour l'alimentation animale et 17% concernant les hydrocarbures.

En Bretagne, le transport maritime représente 103 établissements de transport maritime et côtier et emploie plus de 4 500 personnes.

Trafic marchandises des ports de commerce bretons :

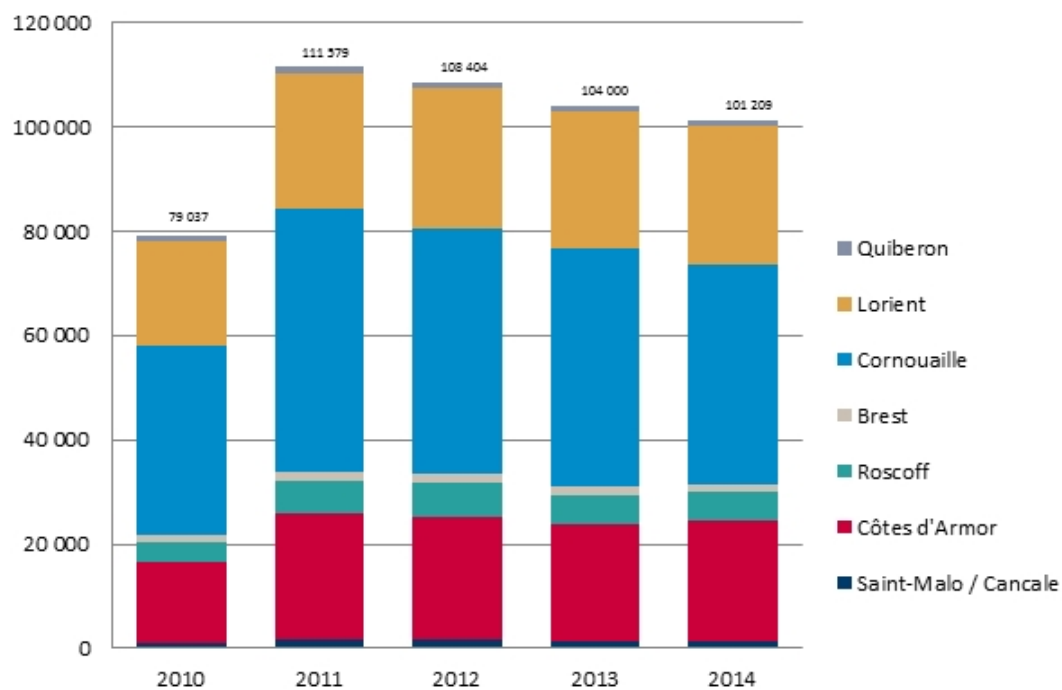


LES PORTS DE PÊCHE BRETONS

Le secteur de la pêche occupe une place prépondérante dans l'économie bretonne puisque 47 % des échanges nationaux ont lieu en Bretagne. Quatre ports de pêche bretons (Le Guilvinec, Lorient, Erquy et Saint-Guérolé) se classent dans le top 5 du classement publié en juin 2014 par FranceAgriMer.

Les navires de pêche bretons représentent 20 % de la flotte française et près de 30 % de l'effectif national.

Evolution du tonnage de pêche en Bretagne :



Direction information économique et territoires

Tél. 02 99 25 41 82

Mail : [cliquez ici](#)

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex

Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr